



FIN DE NOTRE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ



Nos directions nationales affichent l'intention du « aller vers » les usagers mais à y regarder de plus près, elles sont les premières à créer le renoncement aux droits.

Il y a encore 10 ans, les CPAM et CAF couvraient tout le territoire du Tarn et Garonne : une offre d'accueil en tout venant et des prises en charge par des conseillers experts dans les sièges et les permanences sur tout le département (Valence d'Agen, Moissac, Lauzerte, Montaignu, Grisolles, ...)

Aujourd'hui, nous recevons les usagers uniquement sur RDV ou en prise en charge d'urgence. Mais qu'est ce qui n'est pas urgent lorsqu'un usager se déplace jusqu'à l'accueil ? Surtout lorsque la CPAM a plus de deux mois de retard sur le paiement des indemnités journalières ou que les dossiers CAF sont bloqués depuis la mise en place de la réforme logement en 2021. Sans parler des outils inadaptés et qui dysfonctionnent.

Nos directions ont trouvé la solution pour faire face aux difficultés de traitement des dossiers et à la diminution continue du personnel : **fermer les permanences et les centres sociaux, ne recevoir les usagers que sur RDV, et plus inventif encore, mettre en place des RDV téléphoniques et en visio. Encore mieux, des tutos pour accompagner les usagers sur le libre-service !**

NOUS NE POUVONS PLUS CAUTIONNER LA DESTRUCTION DE NOTRE SERVICE PUBLIC !

LA CGT COMBAT LA RÉGRESSION SOCIALE ET EXIGE

UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ !

